

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le mardi 14 octobre 2014 à 20 h 30, à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire
 Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3
 Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4
 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Sont absents : Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1
 Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 35. Il remercie les membres du conseil de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code municipal du Québec* (articles 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constatation de la signification de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Travaux d'amélioration de la route Lepage (PAARRM)
4. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2014-184 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Damien Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation transmis le 8 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Travaux d'amélioration de la route Lepage (PAARRM)

2014-185 TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE LEPAGE

Considérant la résolution #2014-169 relative à la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux dans certains secteurs de la route Lepage;

Considérant la volonté du conseil municipal de poursuivre les travaux d'amélioration de la route Lepage dans le futur;

En conséquence, il est proposé par Madame Sylvie Bouffard et résolu de prévoir la réalisation de travaux d'asphaltage de l'intersection de la route Lepage avec le 4^e Rang Est dans le prochain programme triennal d'immobilisations en conservant le rayon de courbure et le profil actuel de l'intersection.

De plus, des vérifications seront effectuées auprès des entrepreneurs concernés afin de savoir s'il est préférable de faire la mise en forme de la route Lepage avant la pose d'enrobé bitumineux dans certains secteurs en vertu de la résolution #2014-169.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Des échanges ont eu lieu avec les gens présents dans la salle concernant les travaux routiers.

5. Levée de l'assemblée

2014-186 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de lever la session à 21 h 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Denis Santerre
Maire

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Denis Santerre
Maire